Syndicat Mixte pour le Développement De l'Estuaire de la Gironde

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 9

Votes: Pour: 9 Contre: 0 Abstention: 0

L'an deux mille quatorze, onze juillet

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique BUSSEREAU, en la salle du Conseil de la mairie de Meschers / Gironde

Date de convocation: 26 juin 2014

<u>Etaient Présents</u>: Mmes GOT – JUNIN – MM BOURNAZEAU – BUSSEREAU – FERCHAUD – GIRAUD – LOUIS-JOSEPH – PLISSON – QUESSON

Délibération N°2014-01- 024: PAPI d'Intention - Maîtrise d'ouvrage de l'étude préliminaire de définition des mesures de protections à mettre en place sur 13 sites riverains de l'estuaire de la Gironde pour les mettre hors d'eau au titre de l'évènement de référence

Vu le CGCT:

Vu le PAPI d'Intention « Estuaire de la Gironde » :

Il est décidé, à l'unanimité:

<u>Article 1</u>. de prendre la maîtrise d'ouvrage de l'étude préliminaire de définition des mesures de protection à mettre en place sur les 13 sites de Gironde situés en dehors de la zone urbaine étendue à mettre hors d'eau pour l'évènement de référence ;

<u>Article 2</u>. d'autoriser Monsieur le Président à confier cette étude à un prestataire spécialisé par marché à procédure adaptée et pour un montant maximum de 130 000 € HT à prélever au budget annexe Eau 2014 ;

Article 3. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Meschers / Gironde le 11 juillet 2014